

# MASTER DROIT DU PATRIMOINE

4 semestres - 120 ECTS



## ► Présentation

Le Master "Droit du patrimoine" combine dans ses objectifs pédagogiques à la fois des exigences théoriques et pratiques aux fins de bien appréhender les métiers du droit afférant au monde de la culture, de l'art et du marché de l'art. Le Master est rattaché au CRDP (Centre de Recherche Droit et Perspectives du Droit). Il est possible de constituer une équipe de recherche spécifique à Cambrai.

## ► Objectifs

L'objectif est de former des juristes capables de travailler dans les services culturels ou les institutions culturelles des collectivités, dans les entreprises culturelles privées (métiers de la culture) mais également auprès des commissaires-priseurs, des conseillers en patrimoine, (tant le domaine de l'art constitue aussi un marché) des notaires.

## ► Principales matières enseignées

**Master 1** : Sur l'ensemble de l'année, les étudiants doivent suivre des travaux dirigés en langue vivante. Une initiation à la recherche est également prévue.  
- Premier semestre: enseignements obligatoires (30 heures) de droit des régimes matrimoniaux, droit des biens, droit de la propriété littéraire, droit du commerce international et des séminaires (15 heures) de droit des régimes matrimoniaux, droit de la propriété littéraire. - Second semestre:

enseignements obligatoires (30 heures) de droit de successions, droit pénal des biens du domaine public. **Master 2** : 5 cours obligatoires (5X20 heures) de matières spéciales permettant de définir le particularisme des biens culturels et de l'objet d'art (droit de l'archéologie, droit des bibliothèques, protection des sites naturels, patrimoine culturel..) ainsi que des séminaires pratiques de 20 heures (régime de mécénat, fiscalité du patrimoine, transmission optimisée du patrimoine familial, réglementation du trafic international des oeuvres d'art) un séminaire culturel obligatoire, ainsi que deux séminaires sur la place de l'oeuvre d'art en droit international (trafic international, droit du commerce).

## Insertion professionnelle

**Secteurs d'activités**: - Gestion et conservation du patrimoine, des musées, - Gestion du patrimoine culturel, médiateur culturel, archivistes, - Gestion du patrimoine privé: conseils en gestion et finance, - Commissaires priseurs, notaires.

## Poursuite d'études

Accès à un niveau supérieur. Poursuite en doctorat, sur proposition du directeur, après examen du dossier par l'école doctorale et autorisation du Président de l'Université.

## ► Stage

En Master 2: - stage obligatoire de 2 mois minimum - soutenance d'un mémoire devant un jury d'enseignants de la mention.

### ▶ Contrôle des connaissances

En Master 1, les matières assorties de TD font l'objet d'un contrôle continu. Les matières non assorties de TD font l'objet d'un examen terminal écrit ou oral. En Master 2 chaque enseignement donne lieu à une épreuve orale, écrite ou encore à un contrôle continu. Les crédits attachés à chaque enseignement sont obtenus si la note finale accordée par le jury de Master, conformément au règlement des études, est supérieure à 10. La validité de tout ou partie des crédits attachés aux enseignements peut être également accordée par le jury de validation des acquis professionnels (VAP) ou le jury de validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour l'obtention du diplôme, les étudiants doivent avoir obtenu un crédit de 120 ECTS sur l'ensemble des quatre semestres du Master.

### ▶ Compétences acquises

- **Compétences communes à la mention:** maîtriser l'ensemble des règles relatives au droit des biens, de la propriété littéraire et artistique, du patrimoine culturel.
- Compétences en Master 2, monter un projet culturel, gérer un inventaire, préparer une exposition, conseiller un placement financier..

### ▶ Conditions d'accès

Selon les formations, l'admission en première ou deuxième année de master est soumise à examen de dossier et éventuellement entretien.

Consultez le site de la faculté pour plus de précisions quant aux modalités d'accès à la formation : <http://droit.univ-lille2.fr/accueil/>

### ▶ Formalités d'inscription

Le calendrier et le portail de saisie des candidatures sont accessibles sur le site internet de l'Université, rubrique Inscription et Scolarité : <http://www.univ-lille2.fr/inscription-scolarite/inscription-universite.html>

### Lieu de la formation

**Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales** 1 Place Déliot - BP 629 59000 LILLE  
**Antenne de Cambrai** Centre Universitaire la Forêt 6 rue de Rambouillet - BP 444 59408 CAMBRAI Cédex